

Informations municipales

EDITORIAL

Chères Pleucadeuciennes, chers Pleucadeuciens,

La crise sanitaire reprend de la vigueur en ce début d'automne. Notre département étant classé en "zone d'alerte", de nouvelles contraintes pointent à l'horizon. En ces temps d'incertitudes, tout le monde, en particulier les personnes âgées ou isolées, a besoin d'être rassuré et aspire légitimement à vivre enfin un peu plus normalement ; il faudra attendre.

Nous savons les dégâts économiques, et donc sociaux, que le coronavirus a entraînés, le pire étant sans doute à venir. Nous n'ignorons pas non plus les drames humains que la COVID 19 provoque en France (et nous en connaissons) et à travers le monde. Aussi, l'équilibre entre l'économique qu'il faut sauver et le sanitaire qu'il faut également préserver est bien difficile à atteindre.

En tout état de cause, nous ne saurions trop recommander à chacune et à chacun de rester prudent(e), en respectant la distanciation et les gestes barrières, y compris dans nos rassemblements privés au cours desquels nous nous lâchons, ou relâchons, bien naturellement tous un peu plus. Prudence donc mais optimisme aussi car l'humanité réunie parviendra bien à vaincre ce virus un jour !

Au niveau communal et par-delà cette crise sanitaire, c'est bien d'optimisme dont il faut aussi parler. Sans éluder quelques difficultés que nous travaillons à résoudre, notre commune est de plus en plus attractive grâce à ses entreprises, dont plusieurs en développement, ses commerces et ses services, médicaux et paramédicaux et tous les autres.

Avec notre nouvelle équipe installée tardivement et dans des conditions particulières, nous souhaitons toujours le renforcement de cette attractivité et du bien-être des Pleucadeuciens. C'est bien dans cet objectif que le maire que je suis a souhaité être reconduit dans les fonctions de vice-président à De L'Oust à Brocéliande Communauté, en charge du développement économique auquel a été ajouté le numérique, et dans celles de vice-président du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne, chargé de l'aménagement du territoire.

Désormais, en effet, notre action communale s'inscrit davantage dans un cadre intercommunal qui a pris, ces dernières années, beaucoup de place. Cependant, notre premier bassin de vie reste bien la commune où les solidarités de voisinage et le lien social se créent et s'exercent plus facilement. Veillons à encourager ceci, notamment à travers nos associations, handicapées elles aussi par la crise sanitaire. Vous trouverez de leurs nouvelles dans cette lettre dont nous vous souhaitons une bonne lecture !

Alain LAUNAY, Maire de Pleucadeuc.

Décès du Père André Guimard

Que l'on aille à l'église ou que l'on n'y aille pas, que l'on croit ou que l'on ne croit pas, le Père André Guimard, décédé ce jeudi 24 septembre à l'âge de 97 ans, était, pour tous ceux qui l'ont approché de près ou de loin, une figure incontournable dans notre commune. Sa simplicité et son bon sens paysan, en "fils de la terre" qu'il était, bien ancré dans son territoire, resteront dans nos mémoires.

C'était un "serviteur". Il s'intéressait aux gens avec qui il partageait leurs soucis et à qui il apportait beaucoup de réconfort. Il avait toujours une parole apaisante et était encourageant.

Il l'était aussi vis-à-vis de l'action municipale. Connaissant la difficulté de la tâche, il ne manquait jamais de faire part de son intérêt à voir le développement et l'animation de sa commune.

Il repose désormais au cimetière du Gorays, dans son quartier, au pied de la chapelle qu'il aimait tant !

Merci Père André !

Alain LAUNAY, Maire de Pleucadeuc.

DECISION DU CONSEIL

Phase de déconfinement - maintien de la gratuité pour certains locaux professionnels

Le gouvernement a pris des mesures pour venir en aide aux entreprises dont l'activité s'est trouvée impactée par la crise du coronavirus. Au niveau local, un fonds d'aide aux entreprises a été mis en place avec la communauté de communes, OBC. Au niveau communal, pendant la période du confinement, il avait été décidé de suspendre tous les loyers des locaux communaux jusqu'au 30 juin 2020. Compte tenu de la difficulté de reprise pour certains professionnels, le conseil municipal a décidé de prolonger leur gratuité jusqu'au 31 décembre 2020.

Location d'un 2^{ème} local à la pédicure podologue

Le conseil a accepté la demande de la pédicure-podologue d'occuper le local mitoyen de son cabinet pour développer son activité. Elle dispose ainsi des deux cabinets situés en pignon de la résidence Pasteur ainsi que du local semelles nouvellement aménagé donnant sur la salle d'attente. Un avenant à son contrat de location a été proposé comme suit pour le loyer :

- . 3 mois avec un maintien de loyer mensuel à 208 € jusqu'au 30 septembre 2020
- . 3 mois avec un loyer mensuel de 308 € jusqu'au 31 décembre 2020
- . A partir du 1^{er} janvier 2021, loyer mensuel de 416 € soumis à l'indice de révision contenu dans le bail.

Subventions communales

Le conseil municipal a décidé l'attribution des subventions aux associations locales et à divers organismes extérieurs pour un montant de 60 059,70 €. Les subventions les plus importantes vont aux associations de l'école et aux associations sportives.

Une subvention exceptionnelle de 1 500 € a été versée à l'association de gestion du restaurant scolaire pour faire face à la facturation supplémentaire demandée par le prestataire CONVIVIO pour compenser la perte financière liée à l'engagement contractuel. Les familles n'ont donc pas supporté de surcoût.

Subvention pour réaliser la liaison piétonne/cyclable du bourg à la Gare

Le schéma vélo, voté en février 2020, est en cours de finalisation au sein de De l'Oust à Brocéliande Communauté. Ce schéma permet aux communes d'être éligibles à des aides de l'Etat en particulier pour la réalisation de travaux de cheminements doux. 14 millions d'euros sont prévus pour le département du Morbihan pour la réalisation de travaux en 2020 et 2021.

Le 15 septembre dernier, le conseil municipal a pris une délibération de principe pour la liaison piétonne et cyclable du bourg à la Gare. Le tracé a été soumis aux services de De l'Oust à Brocéliande Communauté.

Vote des tarifs communaux

Le conseil municipal a voté, le 7 juillet dernier, la révision des tarifs communaux dont ceux portant sur la location de la salle multifonctions et qui sont applicables depuis le 1^{er} septembre.

Les tarifs d'assainissement ont été votés le 15 septembre dernier. Ils sont consultables en mairie et sur le site communal.

Institution du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal

Le conseil municipal, par délibération du 7 juillet dernier, a décidé d'instaurer l'instruction du permis de démolir sur le territoire de la commune. Le but de l'institution d'un permis de démolir est de permettre à la commune d'exercer un contrôle quasi-similaire à celui qu'elle exerce sur les constructions et installations nouvelles, ou la modification des constructions et installations existantes. Il s'agit de contrôler l'urbanisation de son territoire et de garantir une bonne information sur le bâti de la commune.

Délégation de signature pour le service de l'autorisation du droit des sols

Le maire est compétent pour délivrer au nom de la commune de Pleucadeuc les permis de construire, d'aménager ou de démolir, pour les projets faisant l'objet d'une déclaration préalable et pour délivrer les certificats d'urbanisme.

Le conseil municipal a décidé, par délibération du 15 septembre dernier, de confier à nouveau l'instruction de ces actes au service instructeur de l'ensemble des communes du Pays de Ploërmel. Une délégation de signature a été établie en ce sens.

Extension du réseau d'éclairage public sur l'Avenue des Sports

Le conseil municipal a validé le projet d'extension du réseau d'éclairage sur l'Avenue des Sports étudié par la SADER. Il s'agit de réaliser les opérations suivantes : suppression du réseau d'éclairage public en aérien dans le cadre du renforcement de réseau sur un poste existant à la Bourlaie, pose d'un réseau d'éclairage public dans la continuité du réseau existant sur l'avenue des Sports avec 3 points lumineux.

La commune devra apporter une contribution à Morbihan Energies de 12 660 €.

Projet de crèche inter-entreprises

Ce projet initié à l'origine par l'entreprise BCF Life Sciences a été repris par l'association AR VUGALE, créée à cet effet avec plusieurs autres entreprises locales. En effet, cette crèche inter-entreprises accueillera les enfants du personnel de plusieurs employeurs de Pleucadeuc et de plusieurs autres communes. Elle disposera de 35 places. Elle devrait être ouverte pour la rentrée scolaire 2022. L'association Le P'tit Club, qui a déjà monté des crèches inter-entreprises sur Vannes, Elven et Saint-Nolff, a été choisie pour élaborer ce projet à Pleucadeuc. Elle devrait être installée au cœur du bourg sur un terrain pour lequel des négociations sont en cours.

Le conseil municipal a pris une délibération pour réserver un berceau, c'est-à-dire une place, et aussi se porter caution pour l'emprunt qui sera contracté par l'association AR VUGALE.

Création d'un groupe de travail "Illuminations"

Le conseil municipal a décidé de créer ce groupe de travail pour réfléchir sur l'évolution des illuminations de Noël. Il est constitué des membres de la commission Patrimoine / Tourisme : Alain Launay – Nathalie Gourmil – Alain Loyer – Jean-François Busson – Marie-Pierre Bocandé – Evelyne Debays – Gwénaél Hervieux.

Création d'un groupe de travail "cimetière"

Le conseil municipal a décidé de créer ce groupe de travail afin de revoir le règlement du cimetière, de préparer le lancement d'une procédure de reprise de concession, d'en assurer le suivi et d'avoir une meilleure connaissance de sa gestion.

Il est constitué des membres suivants : Nathalie Gourmil (élue référente pour le cimetière), Alain Loyer, André Guillemot et Stéphanie Blandin.

SUIVI DE PROJETS

Programme de voirie 2020

Une consultation a été lancée pour le marché de travaux portant sur le programme de voirie 2020. Les travaux ont débuté le 6 juillet et ils ont été réceptionnés le 11 septembre. Ils concernaient les voiries suivantes :

Kermarie : 1 080 m - Kercoët : 890 m - De la RD 149 aux Sapinières : 650 m - Trégoux : 70 m –

Le Quillan de Bas : 115 m - La Claire Marchand : 280 m - Lanria : 60 m.

Ces travaux ont été réalisés pour 104 642,94 € HT par les entreprises COLAS (Ploërmel) et BVTP (Saint-Marcel).

Local chasse

Après l'interruption due aux problèmes sanitaires, les travaux ont repris fin mai. Le carrelage a été posé et il ne reste que des travaux d'électricité à achever. La réception de ce local est prévue en octobre.

Contrat de maîtrise d'œuvre – Chapelle Saint-Joseph

Une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée. Une seule offre a été déposée, celle du cabinet de Florence DEVERNAY (Inzinzac Lochrist) : 16 535,12 € HT (sur la base d'un estimatif de travaux de 147 635 €). Un premier rendez-vous a eu lieu le 18 septembre dernier pour faire un point sur le dossier qui avait été établi précédemment par les architectes DUBOST puis LE CONTE, partis à la retraite tous les deux.

Aménagement d'un plateau ralentisseur supplémentaire rue Saint-Julien

Les travaux d'aménagement prévus sur les rues Saint-Cadoc, des Eglantiers, Saint-Julien et le Hameau du Chêne et les abords du cimetière sont terminés. Cependant, il a été souvent constaté que des conducteurs ne respectaient pas toujours la limitation de vitesse en vigueur dans la rue Saint-Julien posant toujours des problèmes de sécurité dont se sont plaints plusieurs riverains. Après étude avec les cabinets ECR Environnement et ERSILIE, chargés de la maîtrise d'œuvre de ces travaux, il a été décidé de réaliser un plateau supplémentaire pour limiter la vitesse en entrée de bourg. Coût de cet avenant au lot de l'entreprise EIFFAGE (Lorient) : 4 864,80 € HT. Suite à un problème de hauteur, la réception n'est pas validée.

Installation d'un panneau lumineux Place des Tilleuls

Une étude de raccordement au réseau électrique a été faite par ENEDIS ; le coût du raccordement est de 1 249,20 € TTC.

Un massif béton va être coulé pour l'installation du panneau dont la mise en fonctionnement devrait se faire en décembre.

Les informations publiées sur ce panneau seront également consultables sur smartphone via une application.

Projet de rénovation et extension du restaurant scolaire – Mission de maîtrise d'œuvre

Le permis de construire a été déposé le 7 août dernier. Le délai d'instruction d'un permis de construire pour un Etablissement Recevant du Public est de 5 mois. L'ensemble existant sera entièrement rénové et étendu pour recevoir un effectif maximum de 140 rationnaires.

Il est envisagé un début de travaux en avril 2021 après avoir lancé l'appel d'offres et choisi des entreprises. Scindés en plusieurs phases, les travaux devraient durer 15 mois.

Une mission SPS a été confiée au bureau VERITAS (Auray) pour 4 800 € HT et la mission du contrôle technique a été confiée à l'APAVE (Vannes) pour 6 800 € HT. Le cabinet ECR Environnement (agence de Lorient) a été retenu pour réaliser une étude de sol, préalable aux travaux, pour 2 325 € HT.

Informations communales

De nouveaux restaurateurs à "La Maison du Puits"

La commune avait entièrement rénové le bâtiment situé en cœur de bourg avant de le louer à Damien Monnier et Valérie Le Floch, restaurateurs, qui y ont créé leur fonds de commerce, la SARL "La Maison du Puits". Après plus de 8 ans d'exploitation, ils viennent de le céder à de jeunes restaurateurs qui sont installés depuis le 1^{er} juillet. Emilie et Davy Larzilière disposent déjà d'une belle expérience de 10 ans acquise, entre autres, en Corse et au Deux-Alpes. Au menu, une cuisine traditionnelle composée de produits frais essentiellement locaux.

Contact : Restaurant La Maison du Puits (02 97 49 99 68)

Le restaurant est ouvert, pour déjeuner, du mardi au dimanche, de 12h à 13h30 ; pour dîner, les jeudi, vendredi et samedi, de 19h à 21h. Il est fermé le lundi. Il offre la possibilité de plats à emporter.

Déménagement du cabinet de naturopathie et d'iridologie

Coralie Benitte vous accueille désormais au 6, La gare, à côté de la voie verte, de 8h à 20h, du lundi au samedi, sur rendez-vous.

Contacts : coraliebenitte@gmail.com ou 06.20.63.64.81 - Site internet : coraliebenitteenaturopathe.jimdo.free.com

Espace Autonomie Santé Est Morbihan

Ce service est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus qui souhaitent être accompagnées dans les démarches de maintien à domicile ou dans le cadre de démarches pour entrer en EHPAD. Une équipe est à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et gratuite, sur rendez-vous. Ses missions sont d'informer, d'accompagner et d'orienter les seniors et leurs proches sur le maintien à domicile, de présenter l'offre de soins et les structures d'accueil pour personnes âgées et l'accès aux droits.

Contacts : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (02 30 06 05 60) ou contact@eaem.bzh. Site Internet : www.eaem.bzh

Le permis à un euro par jour, comment en profiter ?

La sécurité routière vient de lancer une campagne à destination des jeunes habitants ruraux et de leurs parents, afin de mieux leur faire connaître le dispositif du "permis à un euro par jour". Le principe est de permettre aux jeunes de s'inscrire aux cours préparatoires au permis avec un système de financement aidé, au sein d'écoles de conduite labellisées.

Informations : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/le-permis-un-euro-par-jour-comment-en-profiler>

Divagation

Les chiens et chats, animaux domestiques, seuls et sans surveillance, sont considérés comme errants. La divagation des chiens et chats sur le domaine communal est interdite. Veillez bien à empêcher toute divagation de votre animal car il peut perturber la quiétude de votre voisinage et constituer un trouble à la sécurité publique. Rappelons qu'il est interdit d'abandonner des animaux. Les animaux errants recueillis sur la voie publique sont récupérés par Chenil Service (Ploëren) sur appel de la mairie. Les frais de capture, de garde, de nourriture et d'identification éventuelle sont à la charge des propriétaires lors de leur reprise. Un petit rappel : Les crottes de chiens ou de chats à la porte ou sur les terrasses de vos voisins ne sont sûrement pas la meilleure façon de les saluer !

De l'Oust à Brocéliande Communauté et le fonds local d'aide aux entreprises

La période de confinement imposée par la crise sanitaire a eu des conséquences dommageables pour beaucoup de petites entreprises. Aussi, la Région Bretagne, compétente en matière économique, a incité les communautés de communes, elles-mêmes compétentes en la matière, à créer un fonds de solidarité local aux entreprises. De l'Oust à Brocéliande Communauté a donc mis en place un tel fonds en partenariat avec les communes qui le souhaiteraient. La commune de Pleucadeuc a décidé d'y participer. Ce dispositif permet d'obtenir une aide de 500 € par bénéficiaire, financée à 50 % par la commune et 50 % par la communauté de communes. 5 entreprises ou services ou commerces de Pleucadeuc vont pouvoir en bénéficier. A la demande de la Région, cette subvention n'était accessible qu'aux entreprises qui avaient sollicité et obtenu une aide du Fonds National de Solidarité.

Chez vous, tous les emballages se trient.

Le territoire communautaire pratique l'extension des consignes de tri pour les secteurs de La Gacilly et Malestroit. Pour Guer et ses environs, la collecte des déchets est gérée par le Smictom Centre Ouest. Cette nouvelle pratique facilite le geste du tri. Depuis quelques semaines, il est constaté un relâchement et de nombreuses erreurs de tri à la maison, qui induisent une répercussion sur les coûts de tri et la qualité du recyclage. En effet, beaucoup de verres et journaux sont mélangés avec les emballages. Pour collecter ces deux flux, des points d'apport volontaire spécifiques sont disposés sur les communes. Nous vous invitons également à vider vos bouteilles, flacons, tubes, boîtes de conserves, boîtes à œufs... avant de les mettre dans la poubelle jaune.

Pour rappel, les pots de fleurs et produits de jardinage sont à déposer à la déchèterie dans la mesure du possible ou, pour les plus petits, dans le bac ordures ménagères.

N'oubliez pas non plus le compostage individuel, très efficace pour diminuer le tonnage des ordures ménagères résiduelles et qui vous permet de fabriquer votre propre compost. De l'Oust à Brocéliande Communauté met à disposition gratuitement un composteur par foyer.

Le respect des consignes de tri est important, tant pour l'environnement et la santé de tous que pour les coûts de fonctionnement du service. Nous comptons sur la collaboration de chacun d'entre vous.

Rappel sur les horaires des déchèteries situées à proximité de Pleucadeuc :

Les horaires de la déchèterie de Ruffiac (La Lande des Archers) : Mardi : 9h à 12h, Jeudi : 9h à 12h, Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h,

Les horaires de la déchèterie de Sérent (Le Gros Chêne) : Lundi : 13h30 à 18h, Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h,

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h, Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h.

En cas d'interrogations, n'hésitez pas à contacter le service déchets au 0 800 862 333.

Permanence du service tous les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, au centre technique situé au 21, La Ville aux Aïnés à La Gacilly pour le retrait de composteurs. Pour les récupérer on peut s'organiser entre voisins par exemple car, pliés, ils prennent très peu de place dans un coffre de voiture.

OBC, Territoire économe en ressources

En collaboration avec le service économique et le service plan climat, le service déchets a déposé un dossier de candidature auprès de l'ADEME, en décembre 2019, pour devenir un Territoire Économe en Ressources (TER). L'enjeu de ce projet est de réduire l'émission de déchets et la consommation d'énergie sur le territoire, en permettant aux entreprises de générer des boucles d'économie circulaire par la valorisation de leurs matières résiduelles et par la mutualisation d'équipements, de locaux ou de services. Aujourd'hui, retenue par l'ADEME pour être porteur de projets, OBC va pouvoir mettre en œuvre un programme d'actions en lien avec les exigences de la Loi de Transition Énergétique de Croissance Verte de 2015, qui impose de réduire les déchets ménagers et assimilés de 10 % en 10 ans et de diminuer les ordures ménagères résiduelles de 5% entre 2018 et 2023. Au cours des trois années à venir, la collectivité mettra en œuvre un programme d'actions associant les acteurs locaux du territoire : entreprises, associations, consommateurs, établissements scolaires, administrations pour créer, en transversalité, des synergies inter-entreprises. Pour exemples, la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective, l'augmentation de la valorisation des déchets en déchèterie, la sensibilisation des touristes itinérants sont des objectifs d'actions à mettre en place dans ce programme.

Sur le territoire, le principal flux de ressources identifié est celui de la biomasse produit par :

-l'industrie agro-alimentaire qui est très présente et génère des effluents d'élevage

-les entreprises dont l'activité est liée au bois et qui produisent d'importantes quantités de déchets bois

-les déchets verts collectés en déchèterie qui sont en forte augmentation, et dépassent les 130 kg annuels par habitant

-les ordures ménagères résiduelles qui sont encore composées d'un tiers de biodéchets (déchets fermentescibles qui devraient être mis dans un composteur ou dans un coin de jardin).

Des solutions existent sur le territoire; ce projet permettra de mettre en avant les initiatives locales, de les promouvoir et de créer des partenariats entre les différents acteurs. Il sera également vecteur de nouveaux projets d'économie circulaire.

Programme d'animations culturelles "JOUR ET NUIT"

Pour l'année scolaire 2020/2021, les services culturels communautaires vous proposent un programme d'animations riche et varié : cinéma en plein air, exposition des métiers d'art, spectacles, ateliers scientifiques, de quoi ravir petits et grands.

Retrouvez dès à présent l'intégralité du programme dans votre mairie, votre médiathèque, les offices de tourisme, etc. ou en version numérique sur l'application OBC mobile et sur <http://www.oust-broceliande.bzh/>

Nouveau service au service aménagement, habitat et énergie

Du nouveau pour l'habitat, avec très bientôt un espace dédié. La maison de l'habitat et de l'énergie s'installe à la rentrée à Guer, au Centre ressources 4 avenue du Général de Gaulle. Vous envisagez des travaux de rénovation, un projet d'achat ou tout autre projet en lien avec votre habitat, prenez contact avec la maison de l'habitat et de l'énergie.

Vous trouverez une équipe d'experts techniques et financiers qui vous proposera un conseil personnalisé sur les aides financières ou encore sur les bons travaux à réaliser.

Profitez d'un service 100 % pris en charge et des aides financières de la collectivité. Vous serez accompagné par le biais d'un diagnostic travaux à domicile ou encore par un entretien personnalisé

Pour tout renseignement, maison de l'habitat et de l'énergie (02 30 07 10 34).

Service public d'assainissement non collectif (SPANC) - Contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif

Conformément à la réglementation, afin de garantir la salubrité du territoire et la santé de tous, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) De l'Oust à Brocéliande Communauté doit procéder au contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif tous les 6 ans. La société VEOLIA a été missionnée pour la réalisation de ces contrôles règlementaires obligatoires pour le compte de la Communauté de Communes. Les contrôles seront précédés d'un avis de passage que vous recevrez par courrier au moins 7 jours avant le rendez-vous. En cas d'impossibilité de votre part, vous pourrez contacter VEOLIA (0 969 323 529 (choix 1)) afin de convenir d'un nouveau rendez-vous. Le SPANC poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques. Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8500 € TTC.

Les conditions d'éligibilité :

- être propriétaire de son logement avant le 1^{er} janvier 2011,

- le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire lors du dernier contrôle.

L'étude nécessaire à la conception du nouvel assainissement sera réalisée par De l'Oust à Brocéliande Communauté. Le propriétaire devra ensuite demander deux devis auprès d'installateurs de son choix. Le SPANC réalisera la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avant le début des travaux. Le versement de la subvention s'effectuera après la réalisation des travaux, sur présentation de la facture acquittée.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ou obtenir plus d'informations, contactez dès maintenant le SPANC (02 99 08 06 04) ou par mail spanc@oust-broceliande.bzh.

Du côté de l'enfance et de la jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

En raison de la Covid-19, le Conseil Municipal des Jeunes ne s'est pas réuni durant 5 mois. Durant cette période, nous devons organiser la chasse à l'œuf ainsi qu'un après-midi "Koh Lanta". Jeudi 17 septembre fut le jour de notre première réunion post confinement, l'occasion pour les jeunes de rencontrer les nouveaux élus de la commission jeunesse. Nous avons pu énoncer les projets pour cette fin d'année, à savoir :

L'action "nettoyons la nature" du samedi 26 septembre,

Une action avec la MAPA.

Coup de projecteur sur une action :

Samedi 26 septembre, a eu lieu l'action "Nettoyons la nature". Nous avons récupéré des kits de nettoyage comprenant des chasubles, des gants, des masques et des sacs-poubelle. Le rendez-vous était donné à 9h30 à la mairie. personnes étaient présentes. Nous avons pu nous diviser en groupes pour ramasser un maximum de déchets dans le bourg. A notre retour nous avons pesé les déchets,kg ont été ramassés. Nous invitons les citoyens au civisme. Evitez de jeter vos déchets et, si vous en voyez, n'hésitez pas à les ramasser !!

ECOLE SAINT-JOSEPH

L'année scolaire 2019/2020 restera marquée dans les esprits. Après le confinement du mois de mars, un retour à l'école en mai et les 2 dernières semaines, les enfants ont pu profiter de vacances d'été plutôt ensoleillées.

Mardi 1^{er} septembre, pour le grand bonheur de tous, les élèves ont repris le chemin de l'école. Ils ont retrouvé leurs amis, leurs camarades et toute l'équipe éducative. L'année 2020/2021 reprendra les projets et thèmes non finalisés avec la Covid19, à savoir un travail sur le permis piéton, le permis vélo et "apprendre à porter secours". De même, les délégués de classe seront prochainement élus. Ils auront pour rôle d'écouter les enfants et de participer à la gestion des conflits. Ils seront formés par les enseignants pour favoriser le dialogue entre les élèves. En quelque sorte, ce seront les "ambassadeurs de la paix". De ce fait, ils animeront le conseil de coopération en classe. Le climat scolaire fait partie du projet éducatif de l'école.

Les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas de poursuivre le partenariat avec le Club de l'Amitié. Nous donnerons rendez-vous aux membres du Club en seconde partie d'année, si cela est possible. Nous ne les oublions pas. Nous avons partagé de beaux moments avec eux. Vendredi 4 septembre, les classes ont participé au "rendez-vous du partage" avec l'équipe éducative, un temps d'échange convivial en musique.

Cette année, un travail d'aménagement des cours de récréation sera réalisé en collaboration avec l'APEL.

L'équipe enseignante ne connaît pas de grands changements :

PS-MS : Marie-Claude Brelier, aidée de Marie-Pierre Régent (aide-maternelle) - MS-GS : Jocelyne Boistault, aidée de Sophie Michel (aide-maternelle) - CP-CE1 : Gwénola Bouëdo (Directrice) - Nolüen Moron le mardi pour la décharge de direction.

CE1-CE2 : Valérie Busson - CE2-CM1 : Yann Bosger - CM1-CM2 : Anne-Christine Poyac.

Maxime Danilo assure la comptabilité de l'école le vendredi. Lydia Royer (enseignante spécialisée) intervient également auprès des enfants ponctuellement dans la semaine. Catherine Marchand, Aurélie Langlais et Marie-Christine Bouin viennent compléter l'équipe comme AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap). Comme l'an passé, les enfants profiteront des interventions de Mathias Gastinault (animateur sportif) et de Florence Le Daim (intervenante en musique). La chorale de l'école reprendra en novembre, si les conditions sanitaires le permettent. L'école participera au Festival du livre jeunesse de Sérent, en mars 2021. Le contexte sanitaire actuel impose d'annuler le séjour au ski prévu à Aussois.

Du 8 au 19 mars, toute l'école participera à une animation "Cirque". Le spectacle des enfants sera proposé le samedi 20 mars, sous chapiteau. Quelques animations sont déjà programmées pour cette année scolaire : cinéma, piscine à Malestroit (CP à CM2), médiathèque... Comme chaque année, l'école Saint-Joseph participera à la vie de la paroisse et proposera des temps d'éveil à la foi et de catéchèse aux enfants. La traditionnelle messe de rentrée se vivra entre les élèves, sur temps scolaire, pour limiter le brassage. D'autres célébrations seront peut-être proposées plus tard. Le "Handi sport" sera le thème de l'action de solidarité (Bol de riz) de cette année.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, avoir des renseignements sur l'école, n'hésitez pas à prendre contact avec Gwénola Bouëdo (02 97 26 94 82) ou par mail à eco56.stjo.pleucadeuc@e-c.bzh

Le blog de l'école <http://stjosephpleucadeuc.toutemonecole.com> vous informe régulièrement sur la vie de l'école.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) "La Bulle Enchantée"

Malgré une fermeture pendant le confinement, l'ALSH (3/8ans) et les tickets Loisirs (8/15ans) de Pleucadeuc ont pu réouvrir leurs portes cet été. Même si le contexte était assez particulier, les enfants ont répondu présents; nous les remercions. Ainsi nous avons pu passer un été presque normal malgré les contraintes sanitaires. Avec une moyenne d'une vingtaine d'enfants sur chaque structure, le contrat est rempli. Nous comptons sur vous pour revenir les mercredis et durant les vacances.

Le mercredi, nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans à l'ALSH. L'équipe est composée de Marie-Pierre Régent, Mathias Gastinault et Claire Bousso. Les thématiques sont variées : les 4 éléments, les contes... Shadow notre mascotte ainsi que nos poissons rouges seront heureux de faire votre connaissance.

Pour les vacances d'automne, les programmes sont en cours d'élaboration; vous le trouvez sur le site d'OBC. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Claire (02 97 26 91 11).

Du côté des associations

Toutes les réservations de la salle multifonctions relatives à des évènements festifs ou familiaux qui supposeraient un rassemblement de personnes avec repas, moment de convivialité (pot) ou soirée dansante... ont été annulées jusqu'à la fin de l'année. La municipalité a décidé de n'autoriser que les réunions associatives et professionnelles (sans moment de convivialité) et la reprise des activités sportives ou culturelles depuis la rentrée, en respectant un protocole sanitaire et une installation matérielle précise (respect de la distance de 1 mètre entre les chaises et/ou les tables utilisées).

Dans le cadre de cette rubrique, les associations vous communiquent des dates de manifestations qui auront lieu sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires ou des décisions gouvernementales et préfectorales.

AIDE A LA RECHERCHE DES MALADIES DU CERVEAU (ARMC)

La marche en avant de l'ARMC continue et ce n'est pas la Covid-19 qui l'arrêtera. La pandémie actuelle a certes ralenti l'élan que nous avons su mettre en place pour aider depuis bientôt neuf années la recherche médicale de la SLA qui aura des retombées sur les autres maladies neurodégénératives. Le Professeur Gérard Saillant, Président de l'Institut du Cerveau vient de nous faire passer ce message "Derrière votre soutien, il y a un choix réfléchi et éclairé, celui de permettre aux patients atteints de maladies neurologiques de bénéficier de traitements innovants dans les plus brefs délais". Mais dans la maladie que nous combattons et qui emporte tous les nôtres depuis plus de 150 ans, nous utilisons exactement les mêmes mots que ceux de la Covid-19 actuellement "nous sommes dans une course contre la montre pour trouver une nouvelle thérapie qui arriverait à ralentir l'évolution de la maladie à défaut de la guérir". Ni l'une ni l'autre n'ont de traitement à ce jour et nous, nous attendons, nous espérons depuis si longtemps.

Nous venons de reporter au printemps 2021 la soirée qui nous avait été proposée par l'Harmonie Saint-Marc au profit de la recherche médicale. Nous vous ferons connaître cette date le moment venu.

Nous allons transposer notre traditionnelle conférence-débat que nous avons pour habitude d'animer l'après-midi du 14 juillet, en soirée-débat le vendredi 16 octobre à 20h à la salle multifonctions et organisée conjointement avec le POREMA - pôle médical du Pays de Malestroit - et l'ARMC, en tenant compte bien évidemment des directives fixées par le ministère des solidarités et de la santé. Nous prévoyons de faire le point sur la recherche des maladies neurodégénératives, dont SLA avec ses possibles incidences sur la maladie de Parkinson, Sclérose en Plaques et Alzheimer.

Mais nous avons l'intention de profiter de notre partenariat tant avec le Centre de Kerpape, qu'avec la CPAM du Morbihan, pour échanger des rescapés de la Covid-19 qui réapprennent à Kerpape à déglutir, à respirer, avec des séquelles éventuelles au niveau du cerveau, lésions neurales ou à l'origine d'enclenchement de certaines maladies du cerveau. Nous sommes assurés de la présence de la Direction de l'équipe mobile du Centre de Kerpape, de Mohamed Azgag directeur général de la CPAM du Morbihan, du docteur Christian Lobsiger spécialisé au sein du team Boillée dans la recherche sur la dégénérescence des motoneurones, du docteur Jean-Paul Hamon Président d'honneur de la Fédération des Médecins de France.

A ce jour nous sommes en mesure de remettre cet exercice un peu plus de 22 000 € de dons à la recherche médicale et nous tiendrons en 2021 notre pari de dépasser les 200 000 € de dons et d'aides diverses à notre 10^{ème} anniversaire.

Je remercie les nombreuses personnes sur la commune qui m'ont fait passer des messages de soutien et de sympathie à mon frère Jean-Paul lorsqu'il a été diagnostiqué Covid-19.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier la Région Bretagne, le Conseil Départemental du Morbihan, la CPAM, la Mairie de Pleucadeuc, le Comité des Fêtes, l'interassociations, les Baladins de la Claie et tous ceux d'entre vous qui participez à notre combat de chaque instant. Avec vous tous, nous aidons très simplement les chercheurs de l'ICM à trouver.

Contacts : Simone Briend (02 97 26 91 04) - josephbriend@orange.fr

Claude Hamon - fondateur, secrétaire de l'ARMC (02 97 26 10 22) - claudehamon@me.com

JA GYM

La saison 2020-2021 a repris le 14 septembre; nous avons tous hâte de reprendre les activités après cette longue pause. Nous gardons les mêmes cours que l'an passé, qui sont mixtes et à partir de 12 ans ; il est toujours possible de faire une séance d'essai. Nous proposons :

A la salle multifonctions : le lundi : à 18h, Gym douce, à 19h LIA (cardio dansé), à 20h05 Yoga ; le mercredi : à 18h45, renforcement musculaire, à 19h30, cardio ; le jeudi : à 18h45, Qi Gong.

Place du souvenir : départ de la marche, les mardi et vendredi à 9h.

Salle des sports : le jeudi pour les enfants : 16h45 éveil corporel.

Nos tarifs gym et qi gong : 85 € pour les habitants de Pleucadeuc, 90 € pour les habitants hors commune, 85€ pour les enfants.

Tarif Yoga : 60 € le trimestre si yoga seul, ou 30 € le trimestre si adhésion au cours de gym.

Tarif annuel de la marche : 10 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez venir lors des cours ou nous contacter par mail jagympleucadeuc@gmail.com ou par téléphone : Martine Vandel (07 82 64 12 86 ou 06 61 72 57 08), Laurence Ascouet (06 28 33 71 83), Sophie Le Breton (06 32 30 39 48) pour les enfants, Nicole Morhan (07 85 60 61 11) pour la marche.

ASSOCIATION DE GESTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Cette nouvelle rentrée s'est bien déroulée dans le respect des mesures sanitaires actuelles. Ces dernières nous contraignent dans le déroulement des animations habituelles. Ainsi, les ateliers autour de la semaine du goût seront malheureusement annulés. Concernant le repas de Noël, les modalités ne sont pas encore arrêtées, une décision sera prise ultérieurement. L'assemblée générale a eu lieu le 25 septembre dernier. Le bureau a été renouvelé. Les réservations et annulations de repas doivent être faites auprès de Rozenn Le Masle, à la mairie, au 02 97 26 92 27. Merci d'effectuer ces changements la veille avant 12h. A titre exceptionnel, sachez que vous pouvez appeler le jour même jusqu'à 9h15. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente, Kristell Perrin (02 97 49 97 12).

JA TENNIS

La saison de tennis 2020/2021 a débuté le 13 septembre avec l'équipe seniors plus. L'équipe féminine commencera le 22 novembre et l'équipe masculine le 15 novembre. Les cours de tennis ont débuté le mardi 15 septembre, assurés par notre talentueux éducateur Shadi Bardaouil. Ils ont lieu le mardi, à partir de 16h30, en 4 séances d'une heure, par groupe de même niveau. Le conseil est le suivant : président : Hubert Le Breton, trésorier : Marcel Le Bodo, secrétaire : Jacques Le Deley, membres du conseil : Patrice Guégan, Mikaël Olivier et Iban Thébault. Renseignements et inscriptions auprès du club : Hubert Le Breton (06 50 70 60 86) - Jacques Le Deley (06 89 24 43 73).

JA BASKET

La JAP Basket repart pour une nouvelle saison encore plus motivée après cette fin de saison au goût inachevé. Deux nouveaux entraîneurs rejoignent le club, Claire Racouet qui aura en charge les U13 et Dehren Rolland les U9 et U11. Horaires des entraînements : Le mercredi : U9 de 10h à 11h, U11 de 11h à 12h30, U13 de 19h à 20h30. Le vendredi : Séniors de 20h à 20h30. Malheureusement cette année les effectifs ne nous permettent pas d'engager une équipe de loisirs mais la création d'une seconde équipe seniors laisse la place à tous niveaux. N'hésitez pas à nous contacter pour essayer notre discipline. Nous sommes aussi intéressés par la venue de nouveaux joueurs qui pourraient venir renforcer les effectifs en équipes jeunes et seniors. Le club propose aux licenciés différentes formations pour parfaire leur basket. Au cours de l'année plusieurs manifestations sont organisées : un déplacement pour assister à un match professionnel, le repas de l'association en février, la journée cohésion pour clôturer la fin de saison. Contacts : Emmanuelle Prioux (06 66 20 20 75), Séverine Degrez (07 54 37 08 81), ja.basketpleucadeuc@gmail.com

JA FOOT

Après une fin de saison 2019-2020 terminée de manière précipitée en raison de la crise sanitaire, le club de football de la Jeanne d'Arc Pleucadeuc souhaite repartir sur de nouvelles bases pour la saison 2020-2021. Cela passe tout d'abord par la constitution d'un nouveau bureau dont Lucas Rouillé et François Evain sont les Co-Présidents. Pierre-Julien Karmowski et Pauline Sérazin sont respectivement Trésorier et Trésorière Adjointe. Enfin, Elodie Le Stang est Secrétaire et Alexandre Alos, Secrétaire Adjoint. La JAP a également vu ses effectifs augmenter sur les terrains avec l'arrivée de nombreux joueurs au sein des différentes équipes. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour rejoindre le club, des U6 aux vétérans, en passant par les U12 à U19 qui évoluent au groupement "Pays de l'Oust". Un nouveau dynamisme est alors en place, notamment avec la création d'une troisième équipe. Le tournoi annuel des jeunes aura lieu les 26 et 27 décembre prochain. Enfin, le repas du club aura lieu en 2021, la date reste encore à définir. Nous vous attendons nombreux pour venir jouer au club ou pour supporter les équipes ! Contacts : François Evain (06 58 53 26 98), Lucas Rouillé (06 47 62 30 59), Elodie Le Stang (06 09 85 13 76), Pierre-Julien Karmoski (06 31 75 61 78).

VOL'EN PLEUC

La nouvelle saison de badminton reprend pour Vol'en Pleuc. Les entraînements ont lieu tous les lundis et jeudis de 19h à 20h30 à la salle. Plusieurs séances découvertes sont possibles avant de s'engager pour 20 € par an. Les joueurs ont à leur disposition 5 terrains et peuvent disputer à leur guise des matchs en double ou en simple. En entente avec les associations de Sérent, Bohal et Saint Marcel, nous programmons tous les mois au moins une rencontre sportive. Nous avons terminé la saison dernière avec plus de 40 adhérents, n'hésitez pas à nous rejoindre pour compléter les effectifs. Visitez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/volen.pleuc> Contacts : volenpleuc@outlook.fr ; Benoît Jagut (06 98 14 76 39) et Jean-Marc Kerviche (07 76 15 90 38).

TENNIS DE TABLE

Nous sommes repartis cette saison avec nos six équipes en championnat départemental : une en D2, une en D3 et quatre en D4. La constante progression de nos effectifs nous avait laissé envisager l'engagement d'une septième mais c'était sans compter avec les contraintes sanitaires. Ce n'est que partie remise. Les entraînements dirigés du mercredi sont toujours très suivis. Deux séances encadrées par notre coach : 18h30 pour les débutants et jeunes, 19h30 pour tous. Les vendredis sont principalement consacrés aux compétitions. L'objectif de la saison est la montée pour deux de nos équipes de D4. Nos nombreux jeunes devraient nous y aider. N'hésitez pas à venir nous voir et à nous rejoindre dans l'esprit de compétition et dans une ambiance conviviale. Bonne saison sportive à toutes les sections. Contacts : Yannick Michel (06 41 33 61 16), Anthony Dupé (06 03 58 00 27), Loïc Olivier (07 81 16 27 38).

LES BALADINS DE LA CLAIÉ

Les Baladins de la Claie préparent comme tous les ans leur rentrée théâtrale. La pièce est choisie et les répétitions reprennent. Nous allons procéder par étapes au vu de la crise sanitaire et de son évolution. Nous souhaitons comme vous tous que, en janvier 2021, nous puissions vous présenter notre spectacle. Nous en reparlerons. À très bientôt chers spectateurs. Portez-vous bien. Contact : Marie Paule Briend, présidente (06 31 01 87 70).

CRECHES DE NOËL 2020

Les contraintes sanitaires nous obligent à ne pas utiliser des lieux fermés tels que l'église ou les chapelles afin d'éviter la concentration de personnes. C'est pourtant dans ces endroits que sont installées un nombre important de crèches mais aussi les modèles les plus fragiles, les plus petits...

Ne privilégier que les espaces ouverts ou visibles de la rue pourrait peut-être décevoir des visiteurs : moins de crèches, peu d'abris pour une météo incertaine.

Face à cette réflexion, l'équipe d'animation a choisi, avec regrets, de ne pas mettre en place l'exposition des crèches de Noël 2020. Elisabeth Guillemot

Consultation possible : <http://www.crechesdenoel.fr/>

JA CYCLO VTT

Le 9 février 2020, l'association JA cyclo-vtt organisait sa randonnée annuelle. Le mauvais temps de la nuit a découragé beaucoup de participants. Une faible fréquentation pour la deuxième année consécutive. Les membres du club et les bénévoles avaient pourtant réalisé un gros travail pour proposer aux 240 pilotes des tracés encore plus techniques et physiques. Les 255 marcheurs ont défié des circuits devenus un peu boueux. Notre manifestation aura été l'une des seules de l'année 2020 avec la crise sanitaire.

La J.A Pleucadeuc remercie tous les propriétaires de terrains et les bénévoles indispensables à l'organisation de cette manifestation. Les membres de l'association remercient aussi ses retraités qui font toujours un travail remarquable.

Les circuits ont été nettoyés afin de pouvoir en profiter puisqu'il n'y a plus de rando pour l'instant.

Si certains ou certaines souhaitent découvrir les tracés, n'hésitez pas à contacter Samuel Crété (06 83 38 18 59). Vous êtes les bienvenus lors de nos sorties dominicales.

Enfin nous vous donnons rendez-vous le 14 février 2021 pour une nouvelle édition de notre randonnée VTT et pédestre. Croisons les doigts...

UNION DES COMMERCANTS - UCP

L'Union des Commerçants de Pleucadeuc a elle aussi fait une pause dans ses activités. Néanmoins, elle vous proposera sur la fin d'année son animation commerciale. Celle-ci se déroulera sur la semaine avant Noël dans les commerces participants. Un conseil : Conservez bien vos tickets, car, l'année dernière, plusieurs lots n'ont pas été retirés. Chacun aura sa chance à la loterie !

ADPP / FETE DES JUMEAUX

Comme toutes les autres manifestations, créatrices de pas mal de vitalité et de lien social dans la commune, la 27^{ème} édition de la fête des jumeaux a dû être annulée. Rassemblant plus de 10 000 personnes, de toute la France, d'Europe et d'autres continents, elle n'aurait sûrement pas, et à juste titre, été autorisée.

En tout état de cause, compte-tenu du contexte sanitaire, l'annulation était sans aucun doute la meilleure des décisions : les Deux et Plus (jumeaux, triplés, quadruplés) seraient-ils vraiment venus nombreux ? Les bénévoles auraient-ils voulu prendre des risques pour leur santé ? N'est-ce pas secondaire par rapport aux conséquences de la pandémie ?

Nous reportons donc tous nos espoirs sur le 15 août 2021, pour une édition qui nécessitera encore beaucoup de bonnes volontés. Nous vous y donnons déjà rendez-vous !

Contacts : Philippe Racouët (06 03 85 92 25), Nathalie Gourmil (02 97 49 98 74), Cécile Launay (06 75 75 84 53), Claude Paul (02 97 26 94 25), Alain Launay (06 87 73 25 53).

ADMR

L'action de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) vise à permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles le plus longtemps possible. Pour cela, à Pleucadeuc, nous développons l'aide à domicile pour les tâches ménagères (ménage, entretien du linge), les soins d'hygiène, la toilette, les tâches

d'accompagnement (préparation et prise des repas, achats, sorties, aide administrative), les gardes d'enfants à domicile, l'aide aux familles et à tout public, l'aide aux personnes handicapées. L'aide à domicile a un rôle de prévention, de conseil et travaille en lien avec les autres acteurs du secteur médico-social. Nous acceptons désormais les Chèques Emploi Service Universel (CESU) préfinancés. Nous proposons aussi la téléassistance, appel d'urgence téléphonique.

Contact : Edith Houeix au 1, rue Louis Marsille, 02 97 66 69 11 ou pleucadeuc@admr56.com



**Sur www.pleucadeuc.fr,
vous trouverez l'actualité de notre commune
et l'intégralité des décisions du conseil municipal**

Mairie de Pleucadeuc

Horaires d'ouverture

lundi : 9h - 12h
mardi et jeudi :
9h - 12h / 14h - 16h30
mercredi et vendredi :
9h - 12h / 15h - 17h30
samedi : 9h - 12h

Téléphone

02 97 26 92 27

Courriel : sg@pleucadeuc.fr

Service jeunesse

Téléphone

06 02 50 81 16

Courriel : alshpleucadeuc@oust-broceliande.bzh

Médiathèque

Horaires d'ouverture

mardi : 16h30 - 18h
mercredi : 10h00 - 12h
14h00 - 18h
vendredi : 15h30 - 19h
samedi : 10h00 - 12h

Téléphone

02 97 26 98 68

Courriel

mediatheque@pleucadeuc.fr

Agence postale

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
9h30-11h30/14h30-16h30
Samedi : 10h - 12h

Téléphone :

02 97 49 91 13

A VOS AGENDAS

16 octobre

Conférence - ARMC

Le contexte sanitaire empêche les associations d'organiser des manifestations festives. Seules les réunions sont autorisées en respectant un protocole précis et un nombre de personne limité.

Tous nos encouragements aux associations dans l'attente d'un retour à la normale.

Permanences du maire et des adjoints

Alain Launay, maire, reçoit sur rendez-vous, plusieurs jours de la semaine ainsi que le samedi matin

Pour les adjoints, voici les dates de permanences :

- 1^{er} adjoint - Loïc Balac (développement économique, urbanisme, aménagement) : 24 octobre, 5 décembre,
 - 2^{ème} adjointe - Nathalie Gourmil (vie sociale et solidaire, tourisme et patrimoine): 7 novembre, 12 décembre,
 - 3^{ème} adjoint - André Guillemot (travaux, bâtiments, voirie, énergies) : 31 octobre, 19 décembre,
 - 4^{ème} adjointe - Patricia Roux (affaires scolaires, enfance jeunesse) : 28 novembre, 9 janvier 2021,
 - 5^{ème} adjoint - Alain Loyer (culture, médiathèque, communication, numérique) : 3 octobre, 21 novembre, 16 janvier 2021,
- Conseillère municipale déléguée - Geneviève Blandin (environnement et développement durable, sport et associations sportives) : 17 octobre, 14 novembre et 23 janvier 2021.

Du côté de la médiathèque et de la cybercommune

MEDIATHEQUE

Les conditions d'accès évoluent à partir du 1^{er} septembre

Retour aux horaires habituels

Mardi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 15h30 à 19h, samedi de 10h à 12h.

Les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parents peuvent à nouveau entrer.

Le nombre d'entrées se fait en fonction du flux.

A partir de fin novembre, le catalogue et votre compte lecteur seront accessibles en ligne.

Déposez vos vieux livres à la médiathèque, l'association Book hémisphère se chargera de leur donner une seconde vie .

Des animations sur inscriptions dans le respect des consignes sanitaires

Ateliers "Bibliobébés" le jeudi 1/mois à 10h30 (sur inscriptions)

Exposition photos "l'Humain" par l'image Nolféenne du 8 au 29 septembre


Exposition photos "Bretagne - Haïti" par l'association d'échange Bretagne -Haïti du 6 octobre au 6 novembre

Café Philo avec Dominique Paquet samedi 21 novembre à 14h (sur inscription)

Mois du film documentaire : Projection de « Vincent et les autres » en présence du réalisateur Philippe Lucas, vendredi 27 novembre à 20h à la salle multifonctions (sur inscription)

Rencontre avec des personnages de la Belle et la Bête, vendredi 11 décembre à 20h (sur inscription)

L'inscription à la médiathèque et les prêts sont gratuits

Retrouvez toute l'actualité sur le site et sur notre page Facebook et sur  le site <http://mediathequepleucadeuc.jimdo.com/>

La Cybercommune et le point ressource Maison de Service au Public (MSAP) se trouvent dans les locaux de la médiathèque.

CYBERCOMMUNE

Consultations libres. Initiations à l'informatique, à l'usage d'internet, des tablettes et des smartphones pour adultes et pour enfants. Espace WIFI gratuit

La Cybercommune sera fermée les samedis du 10 au 14 novembre et du 26 décembre au 4 janvier inclus.

Horaires d'ouverture libre-service : Mardi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 15h30 à 19h, samedi de 10 à 12h. Initiations le vendredi et le samedi matin sur inscriptions.

La médiathèque en toute sécurité



1

Masque obligatoire à partir de 11 ans



2

Déposer vos retours dans l'coisse



3

Désinfecter vos mains



4

Choisissez vos documents en respectant le sens de circulation



5

Donner votre numéro de carte lecteur pour enregistrer vos documents



6

Désinfecter vos documents et vos mains si vous le souhaitez